

## « Je suis venu demander l'asile au pays des droits de l'homme... »

*Descendant d'un important sultan du Yémen, Hussam réside dans le canton de Neuchâtel depuis 6 ans. Il a dû quitter sa vie aisée pour demander l'asile en Suisse, à cause de ses opinions politiques.*

« **M**es ancêtres ont été à la tête d'un des plus grands sultanats du Yémen. Et c'est mon oncle qui a reçu les clés de la ville portuaire d'Aden, le plus important du pays, lorsque les Anglais se sont retirés en 1967 », raconte Hussam, assis aux côtés de son épouse dans leur appartement à Neuchâtel. Cet homme de 31 ans débite l'histoire de sa famille, plus par souci d'informer que par vantardise, comme si ce qu'il est aujourd'hui ne pouvait se concevoir sans ce que ses prédécesseurs avaient été. D'autant que l'héritage de ce passé prestigieux est toujours là. « Nous avons gardé un important pouvoir. Au Yémen, le système officiel et celui plus officieux du clan cohabitent. Notre lignée comprend environ 15 000 personnes, des villages entiers sont constitués uniquement des membres de notre famille », explique Hussam en posant un regard tendre sur ses trois filles, dont deux sont nées en Suisse.

### « Mon père, ce héros »

Lorsqu'il était enfant, c'est sur son père qu'il levait les yeux avec admiration. Un homme de convictions... et d'influence. Il a grandi à ses côtés jusqu'à 11 ans, dans un cocon de sérénité qui allait bientôt être anéanti. Avec ses parents et ses frères, Hussam habitait dans une grande maison, entouré de deux domestiques éthiopiennes et d'un chauffeur. « La pièce la plus belle était le salon arabe, c'est là où mon père recevait ses invités. Ils s'asseyaient par

terre sur les tapis épais », se souvient le Yéménite, précisant qu'aujourd'hui, ni le cadre ni les traditions n'avaient changé. Mais le petit paradis du jeune Hussam s'effondra le 13 janvier 1986, jour du déclenchement d'une guerre fratricide au Sud Yémen. « Mon père était Ministre de l'éducation et un des leaders d'un courant modéré au sein du régime communiste de l'époque, explique l'habitant de Neuchâtel. Il voulait que le pays s'ouvre davantage au monde et au tourisme. Quand le conflit a éclaté, nous avons été accueillis au sein de l'ambassade de l'Allemagne de l'Est. Nos ennemis ont alors capturé 70 membres de notre famille, dont mon grand-père. Ils menaçaient de les tuer, un par jour, jusqu'à ce que mon père se rende... Ils ont mis leurs menaces à exécution : deux proches ont perdu la vie. Le troisième jour, mon père s'est jeté dans la gueule du loup. » Il a été emprisonné durant trois ans.

### Marqué à vie

Le jeune Hussam a repris le chemin de l'école, étudiant avec assiduité, comme le lui conseillait son géniteur depuis le parloir de la prison. « Pendant son incarcération, j'ai toujours été 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> de classe », confie le Yéménite. Jamais, il n'oubliera le jour où son père a été libéré à la suite d'une amnistie générale, un des plus beaux de sa vie. « Je me suis précipité vers lui et j'ai embrassé ses mains, ses jambes, sa tête », se souvient-il, une larme suspendue au coin de l'oeil. « Mais la prison l'a marqué au fer rouge. Pendant trois ans, il a vécu dans un cachot minuscule, sans aucune lumière. Il ne pouvait plus supporter l'obscurité. Si par mégarde, nous éteignions la lumière alors qu'il dormait, il se réveillait en sursaut ! »

A 19 ans, Hussam s'est épris de celle qui deviendra sa femme, alors qu'une guerre entre le Nord et le Sud du Yémen venait d'éclater. « Nous nous retrouvions sur le balcon pour parler, pendant que les bombes explosaient au loin, raconte-t-il en échangeant un regard complice avec son épouse, qui n'était alors que sa cousine. Les deux jeunes se téléphonaient ou se rencontraient dans le cadre familial, jusqu'à ce que des fiançailles, puis un mariage officialisent leur amour. 4000 personnes étaient invitées au repas de noces et les cérémonies se sont déroulées sur quatre jours, comme le veut la coutume.

### **Mixité interdite**

Le couple sort un album photos maintes fois regardé. « Ici, c'était la soirée des femmes. Regardez cet orchestre sur la scène : aujourd'hui, vous ne pourriez plus voir ça au Yémen. Les musiciens jouent depuis une pièce séparée, pour éviter toute mixité. Notre pays se radicalise, soupire Hussam. Depuis la réunification, le Nord impose ses valeurs. Notre région est traditionnellement beaucoup plus ouverte. » Le père de famille dénonce aussi avec vigueur la dégradation des systèmes scolaire et sanitaire. « Dans les classes, il y a 5 fois plus d'élèves qu'à mon époque. Et l'accès aux soins est devenu catastrophique pour les plus démunis », s'exclame Hussam, qui ne supporte pas non plus de voir les richesses d'un pays de plus de 20 millions d'habitants accaparées par quelques dizaines de personnes. A cause de ses prises de positions, le Yéménite s'est exposé aux foudres du pouvoir et a été contraint à l'exil, avec sa femme et sa fille qui venait de naître. « J'aurais pu rester dans le rang et m'enrichir comme les autres mais je ne voulais pas trahir mes valeurs », explique Hussam qui a fermé la boîte d'import-export qu'il dirigeait et a quitté son pays, ses proches et ses biens, pour demander l'asile en Suisse en 2001. « Mon père nous a conseillés de venir ici,

car c'est le pays des droits de l'homme. » La famille yéménite a été hébergée durant six mois au Centre d'accueil de la Prise-Imer, avant d'être placée dans un appartement à Neuchâtel. Hussam a déjà déposé deux recours et il attend avec angoisse la décision finale des autorités fédérales. Le demandeur d'asile est au bénéfice d'un permis provisoire de trois mois. Sera-t-il renouvelé ? Combien de fois encore ? Ces questions tourmentent le couple au quotidien. « Tout ce que j'ai envie d'entreprendre, j'y renonce. Je me dis : si on part demain, à quoi bon ? », confie Sahar, l'épouse d'Hussam, qui après 6 ans en Suisse, ne parle pas un mot de français. Elle préfère se consacrer entièrement à ses enfants, plutôt qu'apprendre la langue d'un pays où elle ne pourra peut-être pas rester.

De son côté, Hussam s'est vu refuser l'entrée à l'Université de Neuchâtel car il n'avait pas les documents nécessaires en sa possession. Il n'a pas non plus trouvé d'emploi, le seul qu'on lui ait proposé étant au noir. « C'est comme un trou de six ans dans ma vie », estime le requérant d'asile. Pour épancher sa soif intellectuelle, il s'est inscrit dans une université américaine et prépare un Master par correspondance. « Pendant ce temps, mes trois filles grandissent ici et s'attachent chaque jour un peu plus à la Suisse. Nous leur enseignons l'arabe. Elles vivent entre deux cultures », raconte Hussam en observant sa fille aînée avec fierté. Agée de six ans, elle a dessiné le logo qui célèbre les 100 ans du collège de Vauseyon, où elle est scolarisée. Sera-t-elle encore en Suisse pour en fêter les 120 ans ?

*Cette rubrique, soutenue par le bureau du délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel, se veut un apport constructif dans la compréhension interculturelle et souligne la diversité de la communauté étrangère neuchâteloise.*

**Valérie Kernen**

## Le Yémen en bref

**Superficie** : 527 970 km<sup>2</sup> ( presque aussi grand que la France).

**Population** : 21,5 millions (60,7 millions en France).

**Capitale** : Sanaa.

**Chef de l'Etat** : Maréchal Ali Abdallah Saleh, président du Yémen du Nord de 1978 à 1990, puis de Yémen unifié jusqu'à nos jours. Il a été réélu pour 7 ans en 2006.

**Economie** : Pétrole, gaz, or, fer, café, qat, élevage, pêche, coton (surnommé l' « or blanc »).

**Histoire récente** : 1570 : le Yémen est occupé par les Ottomans. 1839 : les Britanniques conquièrent le port d'Aden et établissent un protectorat sur le Sud du pays. Le Nord accède à l'indépendance en 1918, le Sud en 1967. 1970 : une république populaire marxiste-léniniste est fondée au Yémen du Sud. 1990 : après une guerre et des années de négociations, les deux Yémens créent un Etat unique. Les relations entre les deux parties se détériorent et une nouvelle guerre éclate en 1994. Les sudistes font sécession mais les nordistes l'emportent militairement. 2007-8 : dix touristes sont tués dans des attentats attribués à des proches d'Al Qaïda.

**Statistiques** : Outre la famille d'Hussam, 2 Yéménites résident dans le canton de Neuchâtel.